



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Négociation Salariale

2021



La CFDT ne signera pas l'accord !

Lundi 22 février 2021, pour la 5^{ème} et dernière réunion consacrée à la politique salariale 2021, **notre DRH** qui avait été contrainte d'ajourner la réunion précédente, faute d'accord validé par la Direction Générale, **est arrivée avec de bien maigres propositions.** (Voir au dos les détails).

Un budget global à 2,6% soit 0,1% de plus que la proposition précédente,

Un budget de prime à 400K€, soit 50K€ de moins que la proposition précédente, n'ayant plus de lien avec le Covid.

Mensuels jusqu'à IV3

- L'Augmentation Générale passe à **0,6%** (0,1% de plus que la proposition précédente)
- Mesure bas salaire : de 1,4% pour un salaire de base d'environ 1800€ à 0,6% pour 2300€ soit de 25,20€ (+2,5€) à 13,80€.
- Le budget pour les Augmentations Individuelles reste à 1,45%.

Mensuels V et VI

- Pas d'AG, le budget pour les Augmentations Individuelles passe à 2,05% (au lieu de 1,95%)

Ingénieurs et Cadres

- Le budget pour les Augmentations Individuelles est à 2,3 % (au lieu de 2,2%)

Les autres mesures restent inchangées.

La **CFDT** s'est exprimée :

- **Sur les conditions économiques** de MBDA France, **solides** avec une rentabilité à 15% (en hausse de 2 points) malgré un revenu légèrement inférieur aux prévisions en raison de la crise Covid. Des incertitudes pèsent sur les prises de commandes, pourtant la direction augmente l'objectif groupe de chiffre d'affaire à 5Mds €.
- **Sur le besoin de reconnaissance des salariés** avec un budget global à hauteur de 3% devant répondre aux attentes des salariés, à leur juste contribution, à leur forte implication. Bref un budget en capacité de vraiment remercier pour les efforts et réalisations de 2020,
- **Sur la modération salariale de 2020** acceptée par de nombreux salariés en raison de la crise sanitaire mais qui attendent un rattrapage en 2021,
- **Pour une véritable mesure plancher pour les bas salaires,**
- **Pour des primes afin de remercier les salariés qui ont mené des actions exceptionnelles** dans le cadre de la crise Covid.

La **CFDT** constate :

- **Un budget 2021 à 2,6 %** pour une estimation d'inflation à 0,5% (2,4% en 2020 avec une inflation à 0,2%), **ne reflétant pas les possibilités** de l'entreprise, **qui ne pourra satisfaire vos attentes**, récompenser vos efforts et votre implication, ni corriger les déceptions de décembre 2020,
- **Un budget de primes qui baisse** de 50K€ dont on ne sait plus réellement quels en seront les bénéficiaires,
- **À contrario, une augmentation des Parts Variables** (qui ne font pas l'objet de négociation) sans que l'on n'en connaisse les raisons ni les critères de distribution,
- **Une mesure bas salaire ridiculement faible** (25,20€ à 13,80€), elle était de 35€ à 25,30€ en 2020,
- **La suppression de l'Augmentation Générale des mensuels V et VI pour la deuxième année consécutive,**
- **Une surprenante baisse du budget des promotions** passant de 0,15% à 0,05% ce qui gonfle artificiellement le budget des Augmentations Individuelles.
- **Une politique de début de carrière non assumée** par la Direction qui, au lieu de l'assurer par un budget dédié supplémentaire, **fait porter la charge aux salariés les plus expérimentés.**

MBDA ne peut se contenter de regarder les entreprises du secteur qui sont en grandes difficultés pour nous dire : « Vous voyez, notre politique salariale est bien meilleure. »

Après consultation de ses adhérentes et adhérents et avoir sondé les salariés, **la CFDT a décidé de ne pas signer l'accord 2021** sur la politique salariale qui pouvait et devait être amélioré.

Dernière proposition de la Direction en détails

	Mensuels ≤ IV3	Mensuels V & VI	I/C
Augmentation Générale Mesure dégressive bas salaire jusqu'à 2300€	0,60% De 1,4% à 0,60%		
Augmentation Individuelle	1,45%	2,05%	2,3%
Total hors début de carrière et évolution ancienneté	2,05%		2,3%
Évolution automatique de l'ancienneté des mensuels Début carrière I/C	0,50%		0,25%
Accompagnement des promotions	0,05%		0,05%
Budget global	2,6%		
Budget prime de 400K€ destinés aux salariés (ne bénéficiant pas d'une part variable) ayant eu un engagement personnel remarquable et des actions déterminantes en 2020.			

- Pour les salariés jusqu'à Grade C IIIB, ces mesures seront versées sur le salaire de juillet 2021, avec une prime de rétroactivité d'un mois d'augmentation du salaire de base et de l'impact sur la prime d'ancienneté (*pour les mensuels*). Pour les Ingénieurs et Cadres à partir de Grade B IIIB la date de versement n'est pas encore fixée,
- Mesures exceptionnelles de 0,2% hors budget (gestion de carrière ouvriers, revalorisation des bacs +2+3 ...),
- Une réflexion sera menée sur l'impact de la prime d'ancienneté pour des recrutements de salariés mensuels expérimentés,
- **À la demande de la CFDT des recommandations précises seront apportées aux managers pour assurer une distribution équitable** des augmentations et proposant des montants minimums,
- **La CFDT a de plus demandé à prendre en compte les frais engendrés par le télétravail.** La Direction n'a pas voulu l'inscrire dans l'accord mais s'est engagée à ouvrir rapidement une discussion sur ce sujet.



Restez informé sur site ou chez-vous.
Inscrivez-vous à notre Newsletter !